



Présidence : Pays-Bas

463ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL PERMANENT

1. Date : Jeudi 31 juillet 2003

Ouverture : 10 heures

Clôture : 12 h 40

2. Présidence : M. J. de Visser
M. K. Vosskühler

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

a) *Elections présidentielles en Azerbaïdjan le 15 octobre 2003* : Azerbaïdjan,
Présidence

b) *Situation au Turkménistan* : Turkménistan (PC.DEL/931/03 Restr.),
Présidence

Point 2 de l'ordre du jour : RAPPORT DU REPRESENTANT DE L'OSCE POUR
LA LIBERTE DES MEDIAS

Représentant pour la liberté des médias (FOM.GAL/8/03), Etats-Unis
d'Amérique, Italie-Union européenne (les pays candidats à l'adhésion Chypre,
la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la
Pologne, la Slovaquie et la Slovénie ainsi que les pays associés, la Bulgarie, la
Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/932/03),
Arménie, Suisse, Fédération de Russie (PC.DEL/942/03), Biélorussie, Italie
(PC.DEL/933/03), Allemagne (PC.DEL/938/03), Albanie, Serbie-Monténégro,
Kirghizistan, Présidence

Point 3 de l'ordre du jour : CENTRE DE L'OSCE A ALMATY

Chef du Centre de l'OSCE à Almaty (PC.FR/21/03 Restr.), Italie-Union
européenne (les pays candidats à l'adhésion Chypre, la République tchèque,

l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie ainsi que les pays associés, la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/934/03), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/943/03), Fédération de Russie, Japon (partenaire pour la coopération), Kazakhstan (PC.DEL/939/03 Restr.), Présidence

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION SUR LE LIEU, LA DATE ET LE THEME
 DE LA DOUZIEME REUNION DU FORUM
 ECONOMIQUE

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 558 (PC.DEC/558) sur le lieu, la date et le thème de la douzième Réunion du Forum économique ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR L'ACCORD DE FINANCEMENT
 ENTRE L'OSCE ET LA REPUBLIQUE
 AUTRICHIENNE CONCERNANT LES LOCAUX,
 SITUES DANS LA WALLNERSTRASSE, DU
 SECRETARIAT DE L'OSCE ET DU
 REPRESENTANT POUR LA LIBERTE DES
 MEDIAS

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 559 (PC.DEC/559) sur l'accord de financement entre l'OSCE et la République autrichienne concernant les locaux, situés dans la Wallnerstrasse, du Secrétariat de l'OSCE et du Représentant pour la liberté des médias ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Italie-Union européenne (les pays candidats à l'adhésion Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie ainsi que les pays associés, la Bulgarie et la Roumanie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/935/03), Canada, Autriche, Présidence

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT
 EN EXERCICE

Aucune déclaration

Point 7 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

a) *Cinquième Réunion de haut niveau entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/150/03 Restr.)

- b) *Décision sur l'accord de financement entre l'OSCE et la République autrichienne concernant les locaux, situés dans la Wallnerstrasse, du Secrétariat de l'OSCE et du Représentant pour la liberté des médias : Directeur du Bureau du Secrétaire général*
- c) *Atelier visant à réexaminer la question de l'applicabilité des mesures de confiance et de sécurité en Asie du Nord-Est, devant se tenir à Séoul (République de Corée) les 22 et 23 septembre 2003 : Directeur du Bureau du Secrétaire général*
- d) *Séminaire sur la région méditerranéenne consacré à l'approche globale en matière de sécurité : l'expérience de l'OSCE et son intérêt pour la région méditerranéenne, devant se tenir en Jordanie les 20 et 21 octobre 2003 : Directeur du Bureau du Secrétaire général*
- e) *Signature d'un mémorandum d'accord entre l'OSCE et la police arménienne : Directeur du Bureau du Secrétaire général*
- f) *Programme d'assistance à la police au Kirghizistan : Directeur du Bureau du Secrétaire général*
- g) *Poste vacant au Centre de l'OSCE à Douchanbé : Directeur du Bureau du Secrétaire général*

Point 8 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Visite d'une équipe d'élaboration de projets de l'OSCE en République tchétchène de la Fédération de Russie, du 28 au 30 juillet 2003 : Présidence (CIO.GAL/80/03), Fédération de Russie*
- b) *Questions de protocole : Doyen du Conseil permanent (Azerbaïdjan), Slovénie, Présidence*

4. Prochaine séance :

Mercredi 3 septembre 2003 à 10 heures, Neuer Saal